



Saisie bancaire part un huissier pour une dette de 1993

Par **hellboy06**, le **06/02/2011** à **12:09**

Bonjour,
je vient d etre saisie a ma banque de 1300 euro pour un credit que j avais contracter en 1993.
il mon mis a sec,et je n ais aucun recours ,il me reclame 5000 euro
pour un pret de 5000 fr donc 4000 euro en plus.
je me demande si il peuvent me ressaisir le mois prochain de la meme somme
au quel cas je me retrouve a la rue.
en plus je suis en surendettement

Par **fabienne034**, le **06/02/2011** à **12:45**

Bonjour,
regardez si vous ne pouvez pas faire sauter la saisie bancaire
pour tout savoir sur la saisie bancaire
<http://www.fbIs.net/saisiebanqueinfo.htm>
ensuite lorsqu'on est en sur endettement l'huissier ne peut intervenir
pour tout savoir sur le surendettement

<http://www.fbls.net/surendettement.htm>

enfin il faudra faire valoir la prescription

pour tout savoir sur la prescription

<http://www.fbls.net/prescription.htm>

Par **Marion2**, le **06/02/2011** à **12:57**

Demandez copie du titre exécutoire. S'il n'y a pas de titre exécutoire, votre dette est prescrite.